



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



ATTESTATION D'ACCRÉDITATION

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) ;

Vu la loi n°2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD (licence, master, doctorat) ;

Vu le décret n° 2012-1115 du 12 octobre 2012 relatif au diplôme de master modifié par le décret n° 2013-875 du 20 juin 2013 ;

Vu le décret n° 2015-582 du 11 mai 2015 relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur modifié par le décret n° 2021-1790 du 29 décembre 2021 ;

Vu le décret n° 2018-850 du 11 mai 2018 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2018-1956 du 07 novembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale d'assurance-Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) ;

Vu la résolution n°01/2020 adoptée par le Conseil scientifique en sa session du 19 novembre 2020 ;

Vu le rapport général de la session du Conseil scientifique **des 23 et 24 décembre 2025** ;

Atteste que le programme de formation de l'**Institut Africain de Management (IAM)**, aboutissant à la délivrance du diplôme de « **Master en Marketing et Intelligence d'Affaires** », est accrédité suivant la décision du Conseil scientifique réuni en sa **session des 23 et 24 décembre 2025**, et ce, pour une durée de **cinq (5) ans** à compter de cette date.

La décision susvisée emporte de plein droit l'accréditation du diplôme produit à l'appui de la demande d'accréditation ainsi que celle des diplômes délivrés par la suite, dans la période du **1 janvier 2022 au 24 décembre 2025**.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

ANAQ-Sup/AC N°000008/2026



63F541720000082026

Fait à Dakar, le **10 février 2026**

